



RECOMMANDATIONS ET EXEMPLAIRES POUR LE DÉVELOPPEMENT DES OFFICIELS – SAISON 2020-2021

Alors que le retour à la compétition se poursuit sporadiquement à travers le pays, les officiels trouvent de nouvelles façons de travailler sur le bord de la piscine. Pour ceux de retour à la piscine, le rôle d'officiel est bien différent qu'il y a un an. Et pour ceux qui ne sont pas encore de retour, nous vous remercions d'avance pour votre engagement continu envers la natation, les athlètes et les clubs que vous soutenez. Au moment où les officiels retournent à la piscine, chacun doit s'assurer que toute occasion saisie ne mettra pas sa santé en danger.

La capacité d'adaptation restera primordiale, car nous faisons les choses un peu différemment et nous établissons de nouveaux protocoles et de meilleures pratiques pour la conduite des compétitions.

Les recommandations et les pratiques exemplaires pour le développement des officiels en cette année de Covid-19 ont été créées pour aider à guider les associations provinciales dans leur soutien aux officiels et à la poursuite de leur développement en ces temps difficiles.

Stages des officiels

Les stages des officiels continueront d'être importants au cours de la saison 2020-21. Certains stages sont disponibles sur la plateforme d'apprentissage en ligne (PAL), sous forme de modules d'apprentissage en ligne. Actuellement, les stages Introduction à la natation, Responsable de la sécurité, Chronométrateur en chef et Commis de course sont disponibles sur la PAL.

Les stages qui étaient auparavant dispensés en personne peuvent passer à un format de prestation en ligne. Les recommandations et pratiques exemplaires suivantes sont fournies pour la prestation en ligne :

- Utilisation d'une plateforme de réunion virtuelle (Zoom, GoToMeeting, Microsoft Teams, etc.) ;
- Possibilité d'offrir un forum de discussion (fonctions de chat et de main levée) préparation et soumission des questions au responsable avant le stage, appel aux participants (surtout pendant la partie quiz des stages) pour s'assurer qu'ils sont attentifs et qu'ils comprennent), utilisation de salles de réunion ;
- 1 modérateur et 1 responsable du stage – le modérateur surveille le chat ;
- Envisagez de limiter le nombre de participants, en fonction du stage. Un nombre réduit de participants peut permettre plus d'interaction et de discussion ;
- Déterminez qui organise les stages (club, région, province) et quelles seront les exigences en vigueur. C'est-à-dire : qui peut participer, comment cela sera-t-il organisé ;
- Les stages de niveau 2 pourraient être assurés par un « expert en la matière », peut-être pas un officiel de niveau 4 ou 5, mais une personne ayant une grande expérience dans un poste donné – avec la participation d'un officiel de niveau 4 ou 5 en tant que modérateur si cela est jugé nécessaire ;
- Création d'une formation au rôle de « coordinateur de la sécurité », tel que requis dans la province, pour décrire le rôle et fournir les responsabilités clés ;



- Rappel du stage du juge-arbitre - Recommandation que le stage soit donné comme rappel pour les officiels de niveau 4 et 5 existants, afin que les officiels puissent se reconnecter. Forum de discussion, ce qu'ils ont vu, les décisions qu'ils ont prises, etc. ;
- Tous les stages de niveau 2, y compris celui du juge-arbitre et du starter, sont recommandés pour une prestation en ligne. Selon la durée du stage, une pause de 5 à 10 minutes toutes les 2 heures doit être prévue dans la prestation.

Recrutement, encouragement, rétention des officiels

Tout au long de la saison 2020-2021, il sera très important de maintenir l'engagement des officiels et de les encourager à poursuivre leur croissance personnelle, leur formation et à acquérir de l'expérience sur le bord de la piscine lorsque cela est possible. Vous trouverez ci-dessous quelques-unes des façons dont les clubs et les provinces peuvent maintenir l'engagement de leurs officiels tout au long de la saison :

- Les responsables des officiels des clubs contactent les officiels du club, encourage les officiels à suivre les stages disponibles sur la PAL et/ou par prestation en ligne ;
- Ce n'est pas le moment de laisser tomber les officiels, encouragez les nouveaux à rejoindre l'équipe et à se faire certifier ;
- Les médias sociaux sont encouragés par les clubs, les régions, les AP et les ONS ;
- Les directeurs de compétition, les juges-arbitres et autres officiels intéressés peuvent avoir besoin de rafraîchissements et de mises à jour sur les nouveaux protocoles liés au plan de retour à la compétition ;
- Les juges-arbitres de niveau 3 ont la possibilité d'arbitrer avec des officiels de niveau 4 ou 5 en « renfort » ;
- Maintenir l'engagement des officiels de niveau 3 avec des mentorats, en leur donnant le sifflet électronique chaque fois que possible lors de compétition intraclub et de petites compétitions ;
- Il est recommandé que les nouveaux officiels profitent des possibilités de compétitions intraclub pour mettre en pratique leurs compétences dans les rôles d'officiels
- Engager des entraîneurs-chefs de club en soutien au développement des officiels ;
- Encourager le partenariat entraîneur/officiel ;
- Encadrement de nouveaux mentors. Encourager les mentors à placer les nouveaux officiels sous leur aile afin de développer de nouveaux mentors.

Évaluations à la piscine

Dans le cadre de la certification de l'officiel pour chaque poste, les provinces devront peut-être envisager de modifier les exigences et de s'adapter aux nouvelles réalités.

- Assouplir les exigences (durée des sessions, nombre de sessions), en tenant compte des règles de l'établissement pour la durée des sessions ou des compétitions.
- Le retour à des exigences « normales » peut être difficile et peut prendre un certain temps.
- Plus sélectif quant au moment d'offrir des possibilités d'approbation en fonction du calendrier de la rencontre, qui peut également dépendre des exigences et des paramètres de retour à la compétition de la province.

Évaluation des juges-arbitres



Les officiels de niveau 3 et 4, qui travaillent à l'obtention des certifications de niveau 4 et 5, peuvent toujours chercher des possibilités d'évaluation des juges-arbitres. Il faudra faire preuve de souplesse et s'adapter aux nouvelles possibilités de compétition offertes dans chaque province.

- Il faudra peut-être attendre un certain temps avant de revoir des compétitions avec préliminaires et finales.
- Les briefings ne seront pas les mêmes, peuvent-ils être virtuels ? Il pourrait s'agir d'un briefing sénior en ligne, d'un briefing général (qui comprendra désormais un protocole de sécurité).
- Il pourrait ne pas être possible que le juge-arbitre arrive sur le bord de la piscine une demi-heure avant l'échauffement.
- Évaluer la capacité d'adaptation aux nouvelles réalités. Ce qui a été présenté par la province comme des recommandations pour le protocole de sécurité.
- Recommander qu'un groupe d'officiels soit utilisé pour les évaluations et présenter les recommandations provinciales à ce groupe afin qu'il soit préparé à l'environnement d'évaluation.
- Évaluer la façon dont le juge-arbitre travaille avec le coordinateur de la sécurité pour mettre en place le bord de la piscine et pour partager les informations.
- Les mentors et les évaluateurs devront être flexibles et détendus lors des évaluations. Il y aura probablement des différences dans la façon dont les briefings sont donnés, la vérification du bord de la piscine avant la compétition, la façon dont les juges-arbitres interagissent avec les autres officiels sur le bord de la piscine. Les mentors et les évaluateurs ont l'occasion de voir les choses d'une manière différente et de continuer à s'adapter aux changements que cette saison apporte.

Évaluation des juges-arbitres de niveau 4 et 5

Les associations provinciales peuvent souhaiter revoir la liste des officiels qui étaient prêts pour l'évaluation de niveau 4 ou 5. Si un officiel a rempli toutes les conditions requises pour la certification et ne manque que l'évaluation finale, il peut être envisagé d'attribuer le niveau sur la base des évaluations précédentes soumises par les juges-arbitres. Cela est recommandé au cas par cas uniquement et après examen avec le comité provincial des officiels.

1. Niveau 4

- Considération par la province d'ajouter plus de flexibilité et/ou de reconnaissance des réalisations des officiels prêts pour l'évaluation.
- L'évaluation de niveau 4 peut-elle être considérée comme achevée lorsque le candidat a effectué toutes ses pré-évaluations et qu'il a réussi ? Il est recommandé que l'AP les certifie comme étant de niveau 4 sans les évaluations du juge-arbitre en raison des circonstances, à examiner au cas par cas.

2. Niveau 5

- Occasions de compétitions nationales/exigences non atteintes : à examiner au cas par cas pour les candidats du niveau 5. À quels événements auraient-ils pu assister ces dernières années, mais ont choisi de ne pas y aller ? Ont-ils participé à des championnats provinciaux ? Ont-ils assisté à une compétition qui ressemble à une compétition nationale, ayant un protocole/une taille semblable à celle d'une compétition nationale ? USPORT, Coupe de l'atlantique, Mel Zajac, Ontario Junior International, etc.



- Une évaluation de niveau 5 peut-elle être considérée comme achevée lorsque le candidat a effectué toutes ses pré-évaluations et qu'il a réussi ?
- Sous réserve que le mentor, l'évaluateur ou l'AP du candidat pense qu'il est prêt, soumettre la demande de niveau 5 au comité provincial des officiels pour examen avant de la soumettre à la validation du COCR au cas par cas. Même sans que toutes les cases soient cochées ou sans que les évaluations soient complétées. La justification de la recommandation de certification devrait également être incluse dans la soumission au COCR.

Certification continue pour le niveau 5

- Prestation des stages en ligne
- Encouragement à suivre les stages du juge-arbitre en 2021 comme un rappel.
- Encouragement à devenir des mentors
- Encouragement à être sur le bord de la piscine pour soutenir les événements dans leur retour à la compétition par opposition à occuper le rôle du juge-arbitre/starter
- Que peuvent-ils apporter en tant que mentors et leaders ?

Encourager les AP à continuer de soutenir les officiels et l'importance du développement des officiels. Les officiels seniors doivent se tenir au courant des nouvelles exigences et s'adapter aux situations en constante évolution. Les jeunes officiels doivent être encouragés à acquérir l'expérience nécessaire pour poursuivre la progression de leur certification.